

Identification		Numéro de dossier : 1073050004
Unité administrative responsable	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction	
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'arrondissement	
Sommet	-	
Contrat de ville	-	
Projet	-	
Objet	Approuver la modification du règlement de zonage no 1047, tel qu'amendé afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme	

Contenu

Contexte

Décision(s) antérieure(s)

CM04 0835 : Adoption du Plan d'urbanisme révisé de la Ville de Montréal (23 novembre 2004).

CM05 0477 : Adoption du règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le chapitre de l'arrondissement Pierrefonds/Senneville

CM05 0481 : Adoption du règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le chapitre de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Sainte-Anne-de-Bellevue

Description

Dans le but d'en faire la concordance au plan d'urbanisme et au document complémentaire du plan d'urbanisme, le présent projet d'amendement vise à modifier le règlement de zonage no 1047 tel que mentionné dans le règlement de concordance joint au présent document.

- Modifier le plan de zonage afin d'assurer sa conformité au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal;
- Ajouter un groupe d'usages comprenant les dépôts de neiges usées, les usines de filtration et les utilités publiques et limiter ces usages aux sites utilisés pour les neiges usées et l'usine de filtration;
- Remplacer la définition de l'expression « coefficient d'occupation du sol »;
- Ajouter la définition des expressions « rapport bâti/terrain », « superficie d'implantation » et « superficie totale de plancher »;
- Ajouter des mesures d'exception concernant les hauteurs, les modes d'implantation, les coefficients d'occupation du sol et les rapports bâti/terrain qui varient en fonction de zones de densité;
- Ajouter un plan montrant ces nouvelles zones de densité;
- Ajouter des dispositions relatives aux impacts microclimatiques;

- Ajouter des dispositions relatives aux stationnements pour vélo;
- Ajouter des dispositions applicables dans une zone située à 500 m et moins des gares de train de banlieue Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke;
- Modifier les dispositions relatives à la coupe et à la protection des arbres;
- Ajouter un plan montrant les milieux naturels en relation avec la coupe et la protection des arbres;

Justification

La Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises propose, au Conseil d'arrondissement, de modifier le règlement de zonage no 1047, tel qu'amendé afin d'assurer la conformité au plan d'urbanisme.

Aspect(s) financier(s)

Impact(s) majeur(s)

Opération(s) de communication

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

- Assemblée publique de consultation (organisée par l'Office de consultation publique de Montréal) en même temps que l'assemblée de consultation publique sur le chapitre de l'arrondissement du plan d'urbanisme, soit le 15 mai 2007;
- Adoption par résolution du règlement de concordance par le conseil de l'arrondissement : le 4 septembre 2007;
- Entrée en vigueur du règlement de concordance : Au plus tard le 3 janvier 2008.

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

Conformément à la procédure prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme touchant le règlement de concordance et la conformité au plan d'urbanisme

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Responsable du dossier
Denise BLANCHARD
Secrétaire de direction
Tél. : 514 624-1201
Télécop. : 514 624-1333

Endossé par:
Pierre P ROCHON
Directeur
Tél. : 514 624-1294
Télécop. : 514 624-1333
Date d'endossement : 2007-03-22

Numéro de dossier : 1073050004

Numéro de dossier : 1073050004	
Unité administrative responsable	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'arrondissement
Sommet	-
Contrat de ville	-
Projet	-
Objet	Approuver la modification du règlement de zonage no 1047, tel qu'amendé afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme

Approuver la modification du règlement de zonage no 1047, tel qu'amendé afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme

-- Signé par Jacques CHAN/MONTREAL le 2007-04-11 17:12:53, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Jacques CHAN

Directeur de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro
Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement

Numéro de dossier : 1073050004

**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance spéciale du lundi 16 avril 2007	Résolution: CA07 29 0129	Special Sitting of Monday April 16, 2007
---	--------------------------	---

**PROJET DE RÈGLEMENT DE
CONCORDANCE 1047-204**

CONCORDANCE DRAFT BY-LAW 1047-204

**Il est proposé par
le conseiller Roger Trottier
appuyé par
le conseiller Bertrand A. Ward**

**It was moved by
Councillor Roger Trottier
seconded by
Councillor Bertrand A. Ward**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

QUE le projet de règlement de concordance modifiant le règlement de zonage 1047 pour :

THAT a concordance by-law will be presented modifying by-law 1047 in order to :

modifier le plan de zonage afin d'assurer sa conformité au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal;

modify the zoning plan to ensure its conformity with Ville de Montréal Planning Programme;

ajouter un groupe d'usages comprenant les dépôts de neiges usées, les usines de filtration et les services publics et limiter ces usages aux sites utilisés pour les neiges usées et l'usine de filtration;

add a new group of uses including snow dumping sites, water treatment plants and public utilities and to limit these uses to snow dumping sites and to the water treatment plant;

remplacer la définition de l'expression « coefficient d'occupation du sol »;

replace the definition for the expression "land use ratio";

ajouter la définition des expressions « rapport bâti/terrain », « superficie d'implantation » et « superficie totale de plancher »;

add the definitions for the expressions "building land site coverage", "site development area" and "total floor area";

ajouter des mesures d'exception concernant les hauteurs, les modes d'implantation, les coefficients d'occupation du sol et les rapports bâti/terrain qui varient en fonction de zones de densité;

add exceptional treatments for heights, construction methods, land use ratios and building land site coverage, which vary in terms of the density zones;

ajouter un plan montrant ces nouvelles zones de densité;

add a plan showing these new density zones;

ajouter des dispositions relatives aux impacts microclimatiques;

add provisions regarding the micro-climatic impacts;

ajouter des dispositions relatives aux stationnements pour vélos;

add provisions regarding bicycle parking;

ajouter des dispositions applicables dans une zone située à 500 m et moins des gares de train de banlieue Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke;

add provisions applicable in a zone within 500 m of the Roxboro-Pierrefonds and Sunnybrooke commuter train stations;

modifier les dispositions relatives à la coupe et à la protection des arbres;

modify the provisions regarding the cutting down and protection of trees;

ajouter un plan montrant les milieux naturels en relation avec la coupe et la protection des arbres;

add a plan showing natural environments relating to the cutting down and protection of trees;

Le tout afin d'assurer la concordance avec le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, chapitre de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;

The whole in order to ensure the concordance with Ville de Montréal Planning Programme, Chapter of the Borough of Pierrefonds-Roxboro;

soit adopté tel que soumis

QUE préalablement à l'adoption par le conseil d'arrondissement du règlement modifiant le règlement de zonage 1047-204, des assemblées publiques de consultation soient tenues les 15 et 29 mai 2007 à 19 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40.03 1073050004

Monique WORTH

Maire d'arrondissement / Mayor of the Borough

Signée électroniquement le 18 avril 2007

be adopted as submitted

THAT, prior to the adoption by the borough council of the by-law modifying zoning by-law 1047-204, public consultation meetings be held on May 15 and May 29, 2007 at 7 p.m.

UNANIMOUSLY ADOPTED

Suzanne CORBEIL

Secrétaire substitut d'arrondissement
Substitute Secretary of the Borough

**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance spéciale du lundi 16 avril 2007	Résolution: CA07 29 0128	Special Sitting of Monday April 16, 2007
---	--------------------------	---

AVIS DE MOTION

Le conseiller Roger Trottier donne avis qu'à la prochaine séance ou à toute séance subséquente, il sera présenté un règlement de concordance modifiant le règlement de zonage 1047 pour :

modifier le plan de zonage afin d'assurer sa conformité au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal;

ajouter un groupe d'usages comprenant les dépôts de neiges usées, les usines de filtration et les services publics et limiter ces usages aux sites utilisés pour les neiges usées et l'usine de filtration;

remplacer la définition de l'expression «coefficient d'occupation du sol»;

ajouter la définition des expressions « rapport bâti/terrain », « superficie d'implantation » et « superficie totale de plancher»;

ajouter des mesures d'exception concernant les hauteurs, les modes d'implantation, les coefficients d'occupation du sol et les rapports bâti/terrain qui varient en fonction de zones de densité;

ajouter un plan montrant ces nouvelles zones de densité;

ajouter des dispositions relatives aux impacts microclimatiques;

ajouter des dispositions relatives aux stationnements pour vélos;

ajouter des dispositions applicables dans une zone située à 500 m et moins des gares de train de banlieue Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke;

modifier les dispositions relatives à la coupe et à la protection des arbres;

ajouter un plan montrant les milieux naturels en relation avec la coupe et la protection des arbres;

NOTICE OF MOTION

Councillor Roger Trottier gives notice that, at the next sitting or any subsequent sitting, a concordance by-law will be presented modifying by-law 1047 in order to :

modify the zoning plan to ensure its conformity with Ville de Montréal Planning Programme;

add a new group of uses including snow dumping sites, water treatment plants and public utilities and to limit these uses to snow dumping sites and to the water treatment plant;

replace the definition for the expression "land use ratios";

add the definitions for the expressions "building land site coverage, "site development area" and "total floor area";

add exceptional treatments for heights, construction methods, land use ratios and building land site coverage, which vary in terms of the density zones;

add a plan showing these new density zones;

add provisions regarding the micro-climatic impacts;

add provisions regarding bicycle parking;

add provisions applicable in a zone within 500 m of the Roxboro-Pierrefonds and Sunnybrooke commuter train stations;

modify the provisions regarding the cutting down and protection of trees;

add a plan showing natural environments relating to the cutting down and protection of trees;

The whole in order to ensure the concordance with Ville de Montréal Planning Programme, Chapter of the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

Le tout afin d'assurer la concordance avec le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, chapitre de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

The whole in order to ensure the concordance with Ville de Montréal Planning Programme, Chapter of the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

40.03 1073050004

Monique WORTH

Jacques CHAN

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire substitut d'arrondissement
Substitute Secretary of the Borough

Signée électroniquement le 18 avril 2007